

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 9 MAI 1963

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE DE
L'ORDRE NATIONAL

II) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°63- 223 /PR/CH.

portant nomination et promotion dans l'Ordre
du Mérite du Bénin à l'occasion de la Visite
Officielle au Sénégal de M. le Président de
la République du Dahomey du 1er au 8 Mai 1963.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de
la République du Dahomey ;

VU la Loi n°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Or-
dre du Mérite du Bénin ;

VU le Décret n°61-202/PR. du 21 Juillet 1961 portant nomination
du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et
après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu ,

II) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - A l'occasion de la Visite Officielle au Sénégal du 1er au
8 Mai 1963, les Personnalités dont les noms suivent sont nommées et pro-
mues dans l'Ordre du Mérite du Bénin aux grades ci-après indiqués pour
prendre rang du 1er Mai 1963 -

a) Au Grade de Commandeur (Médaille de Vermeil)

MM. BA Ibrahim

Adjoint au Chef du Service du Protocole
à la Présidence de la République

BACHIR Joseph

Docteur en Chirurgie-Dentaire

CHABY Yary Joseph

Agent de Maîtrise du C.R.A.D.

DIARRA Mamadou

Secrétaire Général R.R.S. Banque C.C.

../..

MM. MAUREL Ernest Alexandre	Sous-Officier de Sécurité au Palais de la République
MORO Robert Emile Richard	Intendant du Palais de la Présidence de la République
N'DIAYE Alassane	Directeur Adjt de l'Information et de la Radiodiffusion du Sénégal
NIANG Abdou Aziz	Service du Protocole
ODOU Léon	Maître d'Hôtel à la Présidence de la République
Dr. QUENUM Cyprien	Professeur Agrégé
RENAUD-MOLINET Charles	A.G.O.M.
SANE Michel	Vétérinaire

b) Au Grade d'Officier (Médaille d'Argent)

MM. DRAME Mamadou	Boy du Président de la République
INKAYE Pascal	Gendarme
TAMBA Pierre	Gendarme

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Grand Chancelier de l'Ordre National

Hubert MAGA

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :
P.R. 15
S.G.G. 4
M.A.E. 10
Intéressés 15
J.O.R.D. 1
Grande Chancel. 10